



GRENOBLE • ALPES
MÉTROPOLITAIN

Compte rendu du comité des usagers de l'eau et de l'assainissement en date du 10 novembre 2022

Présents :

Membres du comité des usagers :

- *Anne Sophie OLMOS*
- *Vincent COMPARAT*
- *Michel BARNIER*
- *Pierre Louis DOUCET*
- *Michèle RAGACHE*
- *Marcello BRANCALEONE*
- *Jean FRANCOZ*
- *Eric DUMAS*
- *Denis LEDOUX*
- *Alain BERNARD*

Métropole :

- *Nicolas PERRIN*
- *Nicolas LESUR*
- *Gabriel FRADIN VOISIN*
- *Fanny FONTAINE*
- *Marie Pierre BARTHOLLET*
- *Michèle FAVRE-BUISSON*

Excusé : Rahim BAH, Gilbert ZABONI

Compte rendu : pas d'observation

Points d'informations :

- Coopération décentralisée : retour suite aux remarques des instances

Monsieur Perrin indique que cette présentation a été faite en septembre auprès des membres du conseil d'exploitation des régies. La sélection des projets va être faite en cohésion avec l'Agence de l'Eau et avec l'appui du Programme Solidarité Eau (aide à l'analyse technique des dossiers).

Monsieur Bernard demande quelle somme pourrait être collectée si toutes les collectivités de la Métropole mettaient 1% de leur budget eau et assainissement dans des projets d'accès à l'eau ?

Il demande également s'il n'y a pas la possibilité de mutualiser les aides pour apporter plus de moyens ?

Monsieur Perrin répond que le montant maximum serait de 600 000 €, mais les collectivités n'ont aucune obligation d'aller jusqu'à ce plafond.

Monsieur Brancaléone insiste sur le fait qu'il est important de garder en mémoire qu'il faut aider à faire et non faire à leur place. Les projets doivent avoir ce volet technicité et cette volonté de mener vers l'indépendance.

Monsieur Fradin Voisin explique que les projets devront avoir obligatoirement un volet formation.

- **Point sécheresse et phénomène de turbidité de l'eau sur les communes alimentées par la Dhuy**

Monsieur Bernard demande si l'orage à l'origine de la turbidité a pu être quantifié au niveau de son intensité ?, est-ce un phénomène qui pourrait se reproduire ?

Monsieur Perrin répond que l'orage n'a pas été très violent toutefois les pluies sont tombées sur un sol sec dépourvu de végétation.

Monsieur Bernard demande si le nouveau dispositif de lâchers de barrages d'EDF a des répercussions sur les ressources de la Romanche ? L'éventuelle privatisation des barrages aura-t-elle des impacts sur les niveaux des nappes ?

Monsieur Perrin répond qu'effectivement les barrages jouent un rôle essentiel sur les niveaux des nappes. Il ajoute qu'EDF a déjà prévenu les services de la Métropole que des lâchers plus importants et plus fréquents auraient lieu cet hiver du fait du besoin accru d'électricité.

Mme Olmos explique que la Métropole essaye de ne pas dépasser 50% de la capacité de production par nappe, de façon à pouvoir à une casse, une pollution et un remplacement d'une ressource par une autre.

Mme Ragache demande si les pluies automnales ont fait remonter le niveau des nappes ?

Monsieur Perrin répond qu'en effet le niveau est moins en tension toutefois elles n'ont pas retrouvé les seuils habituels.

- **Campagne d'information sur les lingettes et mégots**

Mme Ragache approuve totalement la démarche toutefois elle souhaite que la Métropole travaille sur la mention et l'idée qui incite à jeter les lingettes dans les toilettes.

Mme Fontaine indique que désormais presque tous les fabricants de lingettes indiquent de ne pas jeter dans les toilettes.

Madame Olmos et Monsieur Lesur complètent les propos en indiquant qu'un lobbying de la FNCCR milite auprès des députés pour faire passer des lois limitant les usages des lingettes. A ce jour les lingettes récupérées représentent 50% des déchets.

Monsieur Dumas demande quel est le but de cette campagne : réduction de la pollution de l'eau ou réduire la quantité de déchets ?

Mme Olmos répond que la priorité est d'empêcher les bouchons, le travail humain et l'investissement financier pour réparer mais, au-delà, il y a également la volonté évidente d'une eau moins souillée.

Monsieur Lesur rappelle que le coût du traitement est de 100€/tonne.

Monsieur Francoz aurait apprécié que la campagne de communication insiste sur cette partie purement technique.

Mme Ragache suggère l'idée d'une sensibilisation par voie de médias (radios ou télévision locales).

Mme Olmos trouve l'idée très pertinente.

Monsieur Brancaléone souhaite sensibiliser également les industriels sur l'abondance d'emballages et les pollutions inhérentes.

- **Retour incident Aquapole et vis de Fontenay**

Monsieur Dumas demande si le matériel est sous garantie ?

Monsieur Lesur explique que les pièces datent de 1987, en service depuis 1989 (garantie de 2 ans sur les pièces).

Monsieur Bernard demande si des contrôles de bon fonctionnement après réparation sont prévus ?

Monsieur Lesur répond qu'une casse se verra immédiatement, toutefois une campagne de vérification des vis en fonctionnement est prévue. Il ajoute qu'une réflexion sur un renouvellement est également à l'étude.

Monsieur Doucet félicite la Métropole, face à ce genre d'évènements, d'avoir repris la gestion directe de la station. La Métropole a ses compétences et ses moyens et peut gérer sans sous traitance et avec plus de réactivité.